

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2012-04-02 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 2^e jour du mois d'avril 2012 à 20:00 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers: Rachel Laflamme, Lina Lacharité, Denis Laroche, François Parenteau, Roger Tessier et Jocelyn Verrier

Julie Yergeau, directrice générale & secrétaire-trésorière, est présente.

(12-04-75) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition du conseiller François Parenteau et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(12-04-76) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 5e jour du mois de mars 2012 soit accepté tel que rédigé.

(12-04-77) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 19e jour du mois de mars 2012 soit accepté tel que rédigé.

(12-04-78) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois d'avril 2012 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
5962 COGESAF	Cotisation annuelle	50.00\$
5963 Hydro-Québec	Électricité luminaires	369.07\$
5964 Banque Laurentienne du Canada	Remboursement taxes foncières payées en trop	213.23\$
5965 Bell Mobilité	Téléphone cellulaire	40.36\$
5966 Delude Pauline	Remboursement achat de	

		livres pour bibliothèque	200.00\$
5967	Ecologia	Achat bacs 360 litres	1 632.64\$
5968	Bell Canada	Téléphones bâtiments municipaux mois mars	362.12\$
5969	Condor Chimique	#28367,28409Asphalte froide	323.37\$
5970	Équipement San. Drummond	#262731Sacs à poubelle & nettoyeur à vitre	30.07\$
5971	Excavation Yergeau Enr.	#2672Entrer palette d'asphalte froide	34.49\$
5972	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux Mois janv.-fév.-mars.	3 788.82\$
5973	Immovex	#DR12-1099Évaluation des bâtiments municipaux	2 299.50\$
5974	L'industrielle Alliance	Assurance collective mois Avril 2012	556.98\$
5975	Info-Dynamique	#23835Achat ordinateur & transfert de données	785.11\$
5976	Jean-Pierre Carpentier	#076542Nivellement des chemins	1 821.20\$
5977	JUHoule	#656242,656920, 656921 Asphalte froide	2 742.15\$
5978	Julie Yergeau	Remboursement frais de Déplacement mois mais 2012	160.00\$
5979	Laboratoire SM	Analyses d'eau mois février 2012	190.86\$
5980	Marché Sainte-Jeanne d'Arc	#0268Bouteille d'eau & autres	64.29\$
5981	Mégaburo	#50-0788206,-0790405,-0790621 Papeterie, encre & lecture photocopieur	325.59\$
5982	Mélanie Martin	Programme naissance	150.00\$
5983	Ministère du Revenu	DAS provinciales janv.-fév.-mars 2012	6 463.16\$
5984	MRC de Drummond	Mutations fév., Charges en inspection & Versement mois avril	3 011.29\$
5985	Receveur générale du Canada	DAS fédérales janv.-fév.-mars 2012	2 589.42\$
5986	RIGD Bas St-François	Versement mois d'avril 2012	3 924.00\$
5987	Samson Bélair/ Deloitte & Touche	#3013115Facture progressive vérification financière 2011	2 529.45\$
5988	Visa Desjardins Salaire employés	Essence, Office, acompte ordinateur Mois de mars 2012	606.73\$ 7 106.71\$

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 344

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses autorisées par la secrétaire-trésorière selon le règlement numéro 344.

(12-04-79) CSST / AJUSTEMENT COTISATION 2011

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu un état de compte de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) pour un ajustement de la cotisation 2011;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU d'accepter l'état de compte de la CSST au montant de 273.03\$;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à la CSST, pris dans les postes budgétaires (02-130-00-252), (02-130-01-252) et (02-320-00-252).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-80) NETTOYAGE DES FOURNAISES À L'HUILE

CONSIDÉRANT que les fournaises à l'huile, situées au garage municipal et à l'école primaire doivent être vérifiées à chaque année pour une mise au point;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre fasse vérifier ses deux fournaises à l'huile et prenne le plan d'entretien de la compagnie "2846-2042 Québec Inc., Richard Lacharité Chauffage" au coût de cinq cent cinquante et un dollars et dix-sept cents (551.17\$) incluant les taxes;

Qu'une somme de cinq cent cinquante et un dollars et dix-sept cents (551.17\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-320-00-632) et (02-702-90-632).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-81) PRIORITÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT que la municipalité doit établir une liste des travaux routiers prioritaires dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local pour l'année 2012;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU par le Conseil de la municipalité de Lefebvre de déterminer ses priorités dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier local comme suit :

- Rechargement 11^e rang Ouest
- Rechargement 9^e rang
- Nouveau lignage sur la Route O'Brien

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-82) DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR INVITATION / RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre doit demander des soumissions par voie d'invitation au moins à deux entrepreneurs pour l'exécution de travaux de rapiéçage d'asphalte mécanisés dans la municipalité;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre demande des soumissions par voie d'invitation relativement à l'exécution de travaux de rapiéçage d'asphalte mécanisés;

Que ces soumissions soient remises au bureau de la municipalité de Lefebvre au plus tard le 2 mai 2012 à 11:00 heures. Elles seront ouvertes publiquement le 2 mai 2012 au bureau municipal de Lefebvre à 11:05 heures, situé au 186, 10e rang, Lefebvre (Québec) J0H 2C0.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-83) MANDAT INGÉNIEUR

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre doit mandater un ingénieur pour les travaux de pavage sur la Route O'Brien;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de GENIVAR;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la municipalité mandate la firme GENIVAR et accepte l'offre de services professionnels pour les travaux de pavage de la route O'Brien (partie) au montant de six mille dollars (6 000.\$) plus taxes;

Qu'une somme de sept mille dollars (7 000.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (03-310-08-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-84) PAIEMENT DE FACTURES / TRAVAUX 11^E RANG OUEST

CONSIDÉRANT que des travaux pour enlever un ventre de bœuf dans le 11^e rang Ouest afin d'améliorer l'état du chemin;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été faits par Excavation Yergeau Enr.;

Proposé par : Jocelyn Verrier

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU d'approuver les travaux d'excavation et d'accepter la facture #2680 au montant de 934.16\$ et la facture #2681 au montant de 160.96\$ d'Excavation Yergeau Enr.;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement des factures à Excavation Yergeau Enr. au montant de 1 095.12\$, pris dans les postes budgétaires (02-320-00-649) et (02-320-01-621).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(12-04-85) MANDAT DE VÉRIFICATION / ENLÈVEMENT D'ÉQUIPEMENT
PÉTROLIER**

CONSIDÉRANT que la municipalité doit faire enlever l'ancien réservoir d'huile à chauffage à l'école;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lefebvre doit mandater un vérificateur agréé d'équipements pétroliers pour l'enlèvement d'un réservoir d'huile à chauffage;

CONSIDÉRANT l'offre de service de *Gestion Patrick Turcotte Inc.* datée du 6 mars 2012 au montant de 550.\$ plus taxes pour la vérification de l'enlèvement des équipements pétroliers à l'école Ste-Jeanne d'Arc ;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre mandate *Gestion Patrick Turcotte Inc.* pour la vérification de l'enlèvement de l'ancien réservoir souterrain d'huile à chauffage situé à l'école Ste-Jeanne d'Arc, selon les recommandations de la Régie du Bâtiment du Québec;

Que les honoraires de *Gestion Patrick Turcotte Inc.* sont de 550\$ plus taxes et que si des visites supplémentaires doivent être réalisées, le taux horaire est de 75\$/heure plus taxes;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à compléter la demande d'autorisation de divulguer la description des équipements pétroliers;

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à *Gestion Patrick Turcotte Inc.* lorsque les travaux d'enlèvement d'équipements pétroliers à l'école Ste-Jeanne d'Arc seront terminés;

Qu'un nouveau poste budgétaire soit créé au budget 2012 soit RÉSERVOIR À L'HUILE (02-702-92-522);

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de huit cents dollars (800.\$) pris dans le poste budgétaire (02-702-91-522) et affecté dans le poste budgétaire (02-702-92-522) :

(02-702-92-522) 800.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-702-91-522)

Qu'une somme de huit cents dollars (800.\$) soit autorisée pour ces travaux, prise dans le poste budgétaire (02-702-92-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-86) MODIFICATION RÈGLEMENTS D'URBANISME C1

CONSIDÉRANT le projet de la municipalité de vendre le Centre Communautaire;

CONSIDÉRANT que le Centre Communautaire fait partie de la zone C1;

CONSIDÉRANT que le conseil a étudié les usages permis dans la zone C1;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire changer ses règlements afin qu'il ne soit pas permis la vente au détail de boissons soit les établissements de type bars;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre mandate le service d'urbanisme de la MRC de Drummond pour préparer un projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant les usages dans la zone C1.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-87) ACHAT SEL ADOUCISSEUR

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire l'achat de sel de mer pour les adoucisseurs d'eau de l'école, du centre communautaire et de l'hôtel de ville;

Proposé par: Jocelyn Verrier

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre achète de la Coopérative agricole St-André une palette de sel de mer pour adoucisseur d'eau au coût de six dollars et quarante-huit cents (6.48\$) le sac plus taxes et les frais de palette;

Qu'une somme de quatre cent soixante dollars (460.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans les postes budgétaires (02-190-00-522), (02-701-20-522) et (02-702-91-522).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-88) SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DRUMMOND / RÉÉDITION DU LIVRE « UN COIN DES CANTONS DE L'EST »

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire de Drummond coordonne le projet sur la réédition du livre « Un Coin des Cantons de l'Est »

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire de Drummond sollicite la municipalité à acheter une quantité de 10 volumes, pour une participation financière totale de 300.\$;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la municipalité accepte d'acheter 10 volumes au coût de 300.\$;

Qu'une somme de trois cents dollars (300.\$) soit allouée pour cette dépense, prise dans le poste budgétaire (02-190-00-990);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à la Société d'histoire de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-04-89) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE / RELAIS POUR LA VIE

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Société canadienne du cancer pour l'activité Relais pour la vie à Wickham;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre verse une contribution financière de cent dollars (100.\$) à la Société canadienne du cancer pour le Relais pour la vie à Wickham;

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à acquitter ce montant, soit 100\$ pris dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 2 avril 2012 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

CORRESPONDANCES AUX ARCHIVES

- MRC de Drummond: Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Drummond (complexe environnemental et énergétique WM)
- MRC de Drummond: Projet de règlement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Drummond (Périmètre d'urbanisation Saint-Edmond-de-Grantham)
- MRC de Drummond: Procès-verbal du 7 mars 2012
- RIGD Bas St-François: Procès-verbal du 26 mars 2012
- MMQ: Assemblée générale annuelle

(12-04-90) LEVÉE DE LA SESSION

Levée de la session proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par la conseillère Lina Lacharité à 21:30 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé : _____
Julie Yergeau, directrice générale
et secrétaire-trésorière